

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécly
séance du 5 juin 2023**

Date de la convocation
31/05/2023

Date d'affichage
31/05/2023

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 14
En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 14

L'an 2023 et le 5 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, CACHO Magalie, CHOLLET Fanny, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine ; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusée : Mmes CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à Mr Aurélien LAUNAY)

Secrétaire de séance : Mme Elodie BRAS

Réf : 2023_019

A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Augmentation du tarif du Ticket de Cantine

Le Maire rappelle le tarif actuel du ticket de cantine : 4.10€. Ce tarif n'a pas évolué depuis 2017.

Il est proposé d'augmenter le tarif du ticket de cantine, compte-tenu des augmentations du prix du repas facturé par le prestataire, de la hausse du coût de l'énergie, des consommables...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à voix pour, voix contre et abstentions, d'augmenter le tarif du ticket de cantine à 4.20 euros.

Ce tarif sera applicable à partir du 1^{er} septembre 2023.

Mention exécutoire : Oui

Acte rendu exécutoire après
dépôt en préfecture de Bourges
le 12/06/2023

Et publication ou notification
du 12/06/2023

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

En mairie, le 12 juin 2023

Le Maire

Le secrétaire de séance




